



Saint Denis, le 31 octobre 2016.

SUD-Rail fait rétablir dans leurs droits les agents de la DFAC !

Avril 2014:

La direction de Fret interprète le RH0910 et vole lors des notations de nombreuses positions aux agents du Fret de la DFAC (Lyon, Chambéry, Dijon, Montpellier, PACA, Alsace et Clermont Ferrand).

Nous dénonçons à l'époque l'interprétation faite par la direction du RH0910 et nous sommes alors les seuls à avoir porté plainte.

SUD-Rail s'opposait alors fortement à ce hold-up dans les poches des agents mais se retrouvait bien esseulé face à la mauvaise foi d'une direction nationale et d'établissement qui se refusait, malgré l'évidence, à reconnaître qu'elle était allée trop loin...

Parce qu'à SUD-Rail, ce n'est pas parce que le patron dit non que nous baissons les bras ou accompagnons sa politique. Nous avons donc porté cette affaire en justice, d'abord sur la région de Lille. Une procédure longue dans laquelle l'entreprise a usé et abusé des artifices juridiques mais à chaque fois la justice a confirmé notre lecture des textes. Trois années auront donc été nécessaires pour faire plier la direction.

127 positions de rémunérations récupérées pour les agents de la DFAC !

Face à la pugnacité des représentants SUD-Rail, après plusieurs audiences, DCi et face aux décisions de justice sans équivoques, la direction de la DFAC est aujourd'hui dans l'obligation de rendre la totalité de ce que SUD-Rail lui réclamait, de ce qu'elle avait volé aux agents !

A savoir, 127 positions de rémunérations sur l'ensemble des collèges pour régulariser l'exercice de notation de l'année 2014 !

Bien entendu, cette régularisation aura également des répercussions sur les exercices de notations des années 2015 et 2016 et générera pour les agents concernés sur ces trois années le **versement de rattrapages de salaire.**

*La lutte,
c'est classe...*

...CONTRE CLASSE !

Grâce à ce combat mené par SUD-Rail, avec ces 127 pr récupérées sur la seule année 2014, sur 3 ans ce sont près de 300 agents qui vont avoir une position supérieure et une rémunération augmentée en conséquence (voir tableau ci-dessous).

Dans un contexte politique de casse des services publics, de suppressions d'emplois, de gel des salaires depuis des années, de privatisation, cette victoire est loin de tout régler, mais montre que nous pouvons gagner, à condition de lutter.

Certains retraités verront leur petite pension augmentée et enfin pour tous, cette victoire enclenchera par effet mécanique, un glissement des déroulés plus rapide dans les tableaux des qualifications B.C.D.E.

Après les victoires en justice, encore confirmées récemment, sur les 52 RP double la ténacité de vos militants SUD-Rail a permis cette lutte gagnante.

Toutes les qualifications sont concernées !

B	C	D	E	F	TA	TB	TOTAL
15	46	8	11	5	13	29	127

Tous les agents de la DFAC, roulants et sédentaires, de la qualif B à la qualif F, vont bénéficier de la lutte menée par SUD-Rail. Malgré l'ampleur et les enjeux de ce dossier, SUD-Rail a refusé la résignation. Par l'action, nous avons obtenu la réparation du préjudice subit par les agents ainsi que la régularisation de leurs salaires sur ces 3 années.

Pas besoin de commissions de notations !

Pour régulariser la situation, la direction va donc revoir l'ensemble des listings de notations concernés avant la fin de l'année. N'hésitez pas à prendre contact avec vos délégués SUD-Rail pour savoir comment vous seriez concerné.

Ensemble, refusons la résignation et luttons pour préserver et gagner de nouveaux droits pour les travailleurs du rail !

BULLETIN D'ADHESION

Je souhaite renforcer un syndicalisme démocratique, offensif, je soutiens l'action de SUD-Rail :

NOM :

PRENOM :

GRADE :

UP :

ADRESSE :

TEL :

@ :

SIGNATURE :

A REMETTRE A UN DELEGUE SUD-RAIL OU A TON SYNDICAT SUD-Rail Régional